

Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères Plateforme Genre et développement

Rencontre-débat jeudi 30 janvier 2020

Une rencontre s'est tenue le 30 janvier 2020, de 13h45 à 17h45 au Centre de conférences ministériel, sur le thème « Promouvoir une diplomatie féministe ». Elle a rassemblé 80 correspondant-es égalité du MEAE et 30 organisations dans le cadre de la Plateforme Genre et développement. L'objectif était de proposer différents points de vue et d'échanger dans une optique multi-acteurs, avec comme fil conducteur la nouvelle notion de « diplomatie féministe ».

Introduisant la séance, Agnès Von der Mühl, Haute fonctionnaire à l'égalité et porte-parole du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères a rappelé la transversalité des objectifs d'égalité entre les femmes et les hommes dans la diplomatie française, qui concernent à la fois le fonctionnement interne du ministère (la parité décisionnelle, les carrières), l'action internationale du ministère et de ses opérateurs (par la Stratégie internationale pour l'égalité entre les femmes et les hommes pour la période 2018-2022¹) et la diplomatie féministe².

Yveline Nicolas, Animatrice de la Plateforme Genre et Développement, coordinatrice de l'association Adéquations³ a rappelé le fonctionnement et les activités de la Plateforme GED⁴, forum de concertation et de suivi des politiques et initiatives pour l'égalité femmes-hommes à l'international, créé par le ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères dès 2006. Son objectif est de favoriser l'échange d'informations, de pratiques, de recommandations entre pouvoirs publics, institutions et acteurs de la société civile. Les modes d'action sont : une rencontre-débat large par an, des réunions thématiques (exemple : climat, masculinités) ou en fonction de l'agenda diplomatique ; des consultations pour contribuer à des textes comme la stratégie égalité ou droits humains du ministère ; un site web rendant compte de ces travaux et proposant une indexation des événements et des publications téléchargeables ; une liste de diffusion d'environ 200 représentant-es des familles d'acteurs.

¹ <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/diplomatie-feministe/strategie-internationale-de-la-france-pour-l-egalite-entre-les-femmes-et-les/>

² <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/droits-de-l-homme/actualites-et-evenements-sur-le-theme-des-droits-de-l-homme/actualites-2019-sur-le-theme-des-droits-de-l-homme/article/pour-une-diplomatie-feministe-tribune-conjointe-de-jean-yves-le-drian-et>

³ <http://www.adequations.org/>

⁴ <http://www.genre-developpement.org/>

Une table ronde introductive a ensuite présenté l'enjeu général de l'après-midi : comment promouvoir une diplomatie féministe ? Elle était animée par Fabricia Devignes, Conseillère genre, ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, qui a rappelé que, comme la Suède et le Canada, ou très récemment le Mexique, la France a déclaré s'engager explicitement pour une « diplomatie féministe ».

Amy Baker, Cheffe de mission adjointe, Ambassade du Canada en France, était invitée à présenter la politique internationale féministe initiée par le Canada depuis 2017⁵ et dont le champ d'action de la politique étrangère féministe englobe tous les programmes et initiatives en matière de diplomatie, de commerce, de sécurité ou encore de développement, selon quatre grands axes : une stratégie de diversification du commerce, avec une approche inclusive du commerce ; le plan d'action Femmes, Paix, Sécurité ; une nouvelle politique de défense ; la politique d'aide internationale féministe (aide au développement). Elle a rappelé l'importance d'outils transversaux comme la budgétisation sensible au genre mise en place dans le cadre du budget fédéral et de toute prise de décision en matière de fiscalité et d'allocation de ressources⁶, ainsi que la définitions d'indicateurs⁷.

Annick Billon, sénatrice, Présidente de la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances du Sénat, a présenté les missions et les activités actuelles à l'international de sa Délégation, existant depuis 1999⁸. Parmi ses travaux récents, la délégation s'est penchée sur plusieurs sujets traitant de l'égalité femmes-hommes à l'international : les mutilations sexuelles féminines, le mariage des enfants et les grossesses précoces, qui a donné lieu à la publication d'un rapport d'information en janvier 2019⁹. Ces travaux ont débouché par la suite sur une proposition de résolution déposée par plusieurs membres de la délégation, qui a été adoptée par le Sénat à l'unanimité le 14 mars 2019, et qui est donc devenue une résolution du Sénat¹⁰.

Martine Storti, Présidente de la commission Enjeux internationaux et européens, Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes,¹¹ a informé que le HCE effectue un travail d'analyse et d'auditions sur la diplomatie féministe, et présentera avant l'été un rapport à ce sujet. Elle s'est interrogée sur le fait que « égalité femmes-hommes » n'est pas un concept suffisant pour un changement global de société ; il faut aussi promouvoir la liberté, les femmes défenseurs des droits, et tout cela peut heurter des enjeux de pouvoir importants.

Sharlen Sezestre, Responsable du plaidoyer international, Planning Familial, insiste sur l'approche par la défense des droits des femmes¹², au vu des menaces qui pèsent sur les droits et la santé sexuels et reproductifs, et sur l'importance d'agir de façon internationale en collectif, comme le fait l'IPPF et ses 160 organisations dans les

⁵ https://www.international.gc.ca/world-monde/issues_development-enjeux_developpement/priorities-priorites/policy-politique.aspx?lang=fra

⁶ <https://www.budget.gc.ca/2019/docs/plan/chap-05-fr.html>

⁷ https://www.international.gc.ca/world-monde/issues_development-enjeux_developpement/priorities-priorites/fiap_indicators-indicateurs_paif.aspx?lang=fra

⁸ <http://www.senat.fr/commission/femmes/>

⁹ <http://www.senat.fr/notice-rapport/2018/r18-262-notice.html>

¹⁰ <http://www.senat.fr/presse/cp20190314b.html>

¹¹ <https://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/enjeux-europeens-et-internationaux/>

¹² <https://www.planning-familial.org/fr/droits-humains-109>

pays, en y favorisant la participation des jeunes¹³. Elles souligne également l'importance de documenter et sourcer ces droits puisqu'ils évoluent. A ce sujet elle cite l'étude du CESE « Droits sexuels et reproductifs en Europe, entre menaces et progrès »¹⁴.

Marine Alegre, conseillère presse et communication, Cheffe de Cabinet, Ambassade de France en Tunisie a témoigné du rôle important et diversifié que peut jouer une ambassade, dans un pays qui connaît des avancées sociétales pour les droits des femmes et une mobilisation de la société civile importantes, dans un contexte qui reste difficile sur le plan politique (faible représentation des femmes à l'Assemblée nationale) et économique (fort taux de chômage des femmes). La France mène une action de plaidoyer, notamment autour du 8 mars, où une plateforme des expertes a été lancée¹⁵. Elle soutient également des associations agissant pour l'égalité, contre les violences¹⁶ et pour favoriser l'intégration du genre dans les projets. Elle souligne la nécessité d'un accompagnement pour le suivi et la systématisation du genre.

Une pause a ensuite permis aux participant-es d'échanger et de prendre connaissance de documents et publications apportés par les organisations de la société civile et autres institutions présentes. Parmi les éléments de discussion entre acteurs, est revenue plusieurs fois l'intérêt à mieux échanger entre ambassades et associations ayant des partenaires sur le terrain, à mieux faire connaître les réalisations et les opportunités (appels à projets par exemple). Il a été rappelé que la Plateforme GED peut constituer un canal de transmission d'informations y compris pour les correspondant-es égalité, par sa liste de diffusion et son site web. Un travail sur certains enjeux peu appropriés, comme l'approche des masculinités ou l'approche intersectionnelle, a également retenu l'attention des participant-es.

L'après-midi s'est poursuivi par deux tables rondes thématiques courtes, reflétant notamment les derniers travaux de la Plateforme GED : l'une sur la prise en compte de l'approche genre dans les organisations ; l'autre sur les enjeux croisés du genre et de la transition écologique.

La première table ronde, introduite et animée par Brice Monnou, Présidente de Fecodev¹⁷, membre du Forim¹⁸ a souligné que l'intégration du genre dans les organisations, la formation, l'appropriation d'outils pratiques, de méthodologies est indispensable pour l'ancrage d'une approche intégrée de l'égalité dans la durée, et pour garantir une réelle redevabilité.

¹³ <https://www.planning-familial.org/fr/linternational-planned-parenthood-federation-ippf-238>

¹⁴ https://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Etudes/2019/2019_25_droits_sexuels_reproductifs.pdf

¹⁵ <https://tunisia.khabirat.org/> ; <https://ajo-fr.org/journalisme-specialise/khabirat-plateforme-de-lexpertise-feminine-a-disposition-medias>

¹⁶ <https://tunis.consulfrance.org/Les-violences-faites-aux-femmes> ; <https://tn.ambafrance.org/Conference-Femmes-et-politique-en-Tunisie>

¹⁷ <http://fecodev.org/>

¹⁸ <https://forim.net/>

Emmanuel Cochon, Chargé de mission Partenariat Amérique Latine & Caraïbes au CCFD¹⁹ a présenté la trajectoire qui a permis d'avancer dans l'intégration du genre au sein du Comité Catholique contre la faim et pour le développement et notamment la réalisation en 2019 d'un Diagnostic genre au sein du Département Partenariat International. Ce diagnostic, à partir de l'identification des connaissances et représentations sur le sujet, et de l'étude du fonctionnement interne au prisme du genre, a permis de dégager les éléments pour la mise en place d'un plan de formation pour l'ensemble des salarié-es du département. Il a révélé aussi qu'il y a beaucoup « d'auto-censure » dans le domaine de l'égalité et de résistance, d'où l'importance de ces démarches d'accompagnement et le fait que des « focus groupes » non mixtes puissent être tout à fait appropriés.

Ouafae Sananès, Experte genre chargée des relations institutionnelles et stratégiques, Agence française de développement rappelle que l'AFD s'est engagée dans la mise en œuvre du genre dans ses projets et programmes, avec notamment un Cadre d'intervention transversal²⁰, suivi de l'élaboration d'un Plan d'action interne en cours de finition. Elle souligne l'important d'interroger les pratiques, de réfléchir à « ce qui marche » et « ce qui ne marche pas » en matière de prise en compte du genre et d'échanger avec des partenaires extérieurs, par exemple sur le suivi des marqueurs de l'OCDE²¹ dans le cadre du « Gendernet » du Comité d'aide au développement de l'OCDE.

La deuxième table ronde, animée par Marie Jeanne Husset, membre du Conseil d'administration de WECF France²², rappelait l'importance de prendre en compte la crise écologique (climat, biodiversité) dans les actions visant l'égalité femmes-hommes du niveau local au niveau global.

Isabelle Droy, socio-économiste, chercheuse à l'Institut de Recherche sur le Développement²³ a ainsi expliqué que le processus de désertification des terres est le plus souvent causé par des activités humaines menées à différentes échelles et aggravé par des changements environnementaux globaux. Or, les moyens d'existence des sociétés rurales sont liés à la qualité et à la diversité des ressources fournies par les écosystèmes. Ces sociétés sont marquées par une forte division des tâches, des activités et des responsabilités selon le genre, et, pour cette raison, les conséquences de la désertification affectent différemment femmes et hommes. De plus, les femmes ont des droits d'accès aux ressources plus précaires, ainsi qu'une moindre considération et valorisation de leur travail. Moins bien représentées dans les structures de décision et de pouvoir elles sont contraintes par des normes sociales qui souvent les relèguent. Mais les femmes sont aussi des actrices dans la défense de leurs droits et dans les actions de lutte contre la désertification : à travers des associations, des organisations de producteurs ou des actions individuelles, elles se mobilisent pour contrecarrer la dégradation des terres, voire les restaurer. Une étude a été produite sur ces enjeux²⁴.

¹⁹ <https://ccfd-terresolidaire.org/nos-publications/fdm/2020/mars-2020/egalite-femmes-hommes-6565>

²⁰ <https://www.afd.fr/fr/ressources/cadre-d-intervention-le-genre-et-la-reduction-des-inegalites-femmes-hommes>

²¹ <https://www.oecd.org/fr/developpement/pariteetdeveloppement/aproposdugendernet.htm>

²² <https://wecf-france.org/>

²³ <https://www.ird.fr/>

²⁴ « Questions de genre en zones sèches », 2019 <http://www.csf-desertification.org/membres-csfd/item/droy-isabelle>

Fanny Petitbon, responsable plaidoyer à CARE France²⁵, rappelle que lutter contre les inégalités de genre et l'injustice climatique doit se combiner, du terrain aux instances internationales. A travers la mise en œuvre de projets en Afrique, Asie et Amérique latine, CARE a acquis la conviction qu'il est possible et nécessaire de lutter de pair contre la double injustice des inégalités de genre et des changements climatiques. Intégrer une analyse de genre et permettre aux segments les plus marginalisés (femmes, populations autochtones..) de définir et réaliser des actions d'adaptation sont des leviers critiques pour aller vers un développement durable. Cette réflexion doit être au cœur de la réflexion des Etats qui ont pour mandat en 2020 de revoir leurs contributions déterminées au niveau national en vue de la COP26 à Glasgow, d'accroître leurs financements climat mais aussi de mettre en œuvre le nouveau plan d'action genre de la Convention Cadre des Nations unies sur le changement climatique (CNUCC) adopté en décembre 2019 à Madrid et qui s'étale sur les cinq prochaines années²⁶.

Faustine Bidaud, chargée des questions climatiques à la Direction générale des relations internationales de la ville de Paris a décrit l'engagement de Paris pour les femmes et le climat. Au niveau international, la ville a impulsé, avec des maires femmes d'autres capitales, l'initiative Women4Climate²⁷, qui s'intègre dans la démarche C40, regroupant une centaine de villes dans le monde. Un programme de mentorat permet à des jeunes femmes de tous milieux de développer des solutions originales pour le climat, par exemple la création d'îlots de fraîcheur en ville.

Joan Valadou, Sous-Directeur du Développement Humain, Direction du développement durable au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, a clôturé la séance ainsi que les deux jours du séminaire des correspondant-es égalité, se félicitant du nombre de personnes et d'organisations impliquées et de la densité des apports et des échanges.

Des notes, ppt et papiers de contributions sont disponibles sur
<http://www.genre-developpement.org/travaux-de-la-plateforme/documents-de-travail/>

²⁵ <https://www.carefrance.org/actualite/communiqu-presse-news/2020-01-24.politique-genre-humanitaire-capitalisation.htm> ; <https://www.carefrance.org/actualite/communiqu-presse-news/2020-07-31.femmes-changement-climatique.htm>

²⁶ <https://unfccc.int/topics/gender/workstreams/the-enhanced-lima-work-programme-on-gender>

²⁷ <https://www.paris.fr/pages/women4climate-les-heroines-du-climat-en-conference-a-l-hotel-de-ville-6503> ; <https://w4c.org/>